



Ordonnance de télécom CRTC 2016-494

Version PDF

Ottawa, le 21 décembre 2016

Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 969 Modification au Tarif des services spéciaux – Service Internet symétrique pour entreprises à 1 000 Mbps	7 décembre 2016	10 janvier 2017
Saskatchewan Telecommunications	AMT 337 Modification au Tarif d'accès des concurrents – Service de ligne d'accès de base aux téléphones payants	12 décembre 2016	30 janvier 2017

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire générale